

COMMUNIQUÉ

le 9 mai 2011

Pour publication immédiate

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) embauche un nouveau coordonnateur

WINNIPEG – L'AJEFM est heureuse d'annoncer que M. Jean-Claude Bernheim assume le rôle de coordonnateur à contrat pour l'AJEFM. M. Bernheim possède une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal et a complété sa scolarité de doctorat en ce même domaine. En plus d'enseigner la criminologie au Collège universitaire de Saint-Boniface, M. Bernheim a enseigné la criminologie à l'Université de Montréal et à l'Université d'Ottawa. Il a été Secrétaire chargé des questions carcérales à la Fédération Internationale des Droits de l'Homme à Paris de 1979 à 1992 et Coordonnateur de l'Office des Droits des Détenu-e-s.

M. Bernheim est un spécialiste du domaine des questions carcérales et est l'auteur/co-auteur d'une douzaine de livres incluant *Le casier judiciaire et les assurances personnelles* ; *Les droits des personnes incarcérées : les règles, la réalité et les ressources* ; *Les suicides en prison*, ainsi que d'une quarantaine d'articles pour des revues scientifiques, des actes de colloque et des mémoires.

«Ce qui est encore plus étonnant au sujet de M. Bernheim est le fait qu'il a non seulement une excellente compréhension générale du domaine juridique, mais il est à la fois très connaissant au sujet des droits linguistiques. De plus, c'est un excellent coordonnateur! » souligne la directrice générale de l'AJEFM, M^{me} Paulette Desaulniers. En octobre 2010, l'AJEFM était partenaire du *Colloque : impacts du casier judiciaire* coordonné par M. Bernheim. Les partenaires incluaient, entres autres, le Comité consultatif clientèle judiciairisée adulte, en collaboration avec l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec, La John Howard Society of Manitoba et Community Legal Education Association of Manitoba. La conférence a été un franc succès attirant une centaine de personnes incluant une trentaine d'anglophones qui ont profité de la traduction simultanée qui était offerte.

« Jean-Claude est arrivé au Manitoba il y a trois ans et il s'est très vite intégré à la communauté francophone. Il est devenu membre de l'AJEFM dès son arrivé et a siégé à son conseil d'administration jusqu'à récemment comme membre communautaire. Il est le président du comité scolaire de l'École Taché depuis presque aussi longtemps, et Radio-Canada fait souvent appel à M. Bernheim lorsqu'il s'agit de faire des commentaires sur des causes criminelles ou des dossiers concernant les prisons. » renchérit M^{me} Desaulniers. « L'AJEFM est privilégiée d'avoir à son compte une personne du calibre de M. Bernheim » ajoute le président par intérim de l'Association, M^e Robert Tétrault. M. Bernheim assumera quelques dossiers qui appuieront la direction générale, mais il

développera principalement des projets pour l'AJEFM afin que cette dernière continue à travailler pour améliorer l'accès à la justice en français dans le domaine juridique au Manitoba.

- 30 -

Source – direction générale, AJEFM

Pour une entrevue – M. Jean-Claude Bernheim – 415-9485